

VOUS POUVEZ  
ÉGALEMENT DISPOSER  
DE CES SERVICES EN VOUS  
RENDANT DANS LES LOCAUX  
DE L'ADOSPHÈRE

**19, rue Bannelier - Dijon**  
**03 80 44 10 10**

### Fonctionnement de l'Adosphère

**ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE**  
**du lundi au vendredi**  
9h à 12h | 14h à 19h

**ACCUEIL DES JEUNES  
ET DES PARENTS AVEC  
OU SANS RENDEZ-VOUS**  
**lundi et jeudi**  
15h à 19h

**mardi, mercredi, vendredi**  
14h à 19h  
**le samedi** (sur rendez-vous)  
9h à 13h

**ACCUEIL DES PARTENAIRES**  
**SUR RENDEZ-VOUS**



Flasher ce code à l'aide  
de votre mobile pour vous rendre sur  
le site de l'Adosphère :  
[www.maisondesadolescents21.fr](http://www.maisondesadolescents21.fr)

# L'adosphère

Maison des adolescents de Côte-d'Or et de leurs parents

## CONTACT POUR LE PAYS SEINE ET TILLE

**FANNY ROCHE**  
06 38 27 93 21

## AUTRES CONTACTS SUR D'AUTRES PAYS DU DÉPARTEMENT

**AUXOIS MORVAN**  
Laura Mathieu - 07 85 43 06 76

**BEAUNOIS**  
Benoa Raharison - 07 86 62 39 25  
Felix Regazzoni - 07 88 92 79 46

**CHÂTILLONNAIS**  
Pierre Riquet - 06 89 82 59 56

**VAL DE SAÔNE VINGEANNE**  
Fanny Roche - 06 38 27 93 21  
Pierre Riquet - 06 89 82 59 56

# L'adosphère

Maison des adolescents de Côte-d'Or et de leurs parents

UN SERVICE  
AU PLUS PRÈS  
DES JEUNES, DES PARENTS  
DES PROFESSIONNELS  
SUR LE DÉPARTEMENT

Présence sur le  
*pays Seine et Tille*



# UNE PRÉSENCE DE L'ADOSPHÈRE SUR LE TERRITOIRE

Face aux difficultés sociales, éducatives, familiales, amicales, médicales... auxquelles sont confrontés de nombreux jeunes comme certains parents, nous proposons une délocalisation des services de la Maison des Adolescents (Adosphère), au sein de différentes structures implantées dans plusieurs communautés de communes du département de la Côte d'Or, en complément des actions déjà existantes.

Notre action consiste à instaurer des permanences de l'Adosphère dans des établissements scolaires comme dans des structures socio-éducatives ou médico-sociales du département.

Ces permanences permettent d'accueillir des jeunes comme des parents afin d'une part de réaliser une évaluation de la situation et d'autre part de proposer un parcours d'accompagnement individualisé adapté à la situation vécue ou ressentie.

*Cet accompagnement pourra être proposé et réalisé avec l'appui et le soutien d'autres partenaires.*

## POUR QUOI

- Proposer des temps d'accueil, d'écoute et d'accompagnement de jeunes comme de parents d'adolescents en proie à des difficultés de tous ordres : familiales, sociales, scolaires, éducatives, médicales, juridiques... Et ce sur différentes communes du département.
- Repérer précocement les situations à risque et accompagner vers une prise en charge adaptée.
- Développer avec les partenaires du territoire des actions collectives de prévention de santé et de réduction des conduites à risque.
- Contribuer à fédérer les acteurs autour de la prise en compte des problématiques liées à l'adolescence.

## POUR QUI

- Les jeunes âgés de 12 à 25 ans du département et les parents ou l'entourage proche du jeune.
- Les jeunes peuvent venir sans autorisation préalable des parents

## COMMENT

- Rencontre individuelle sur les différents lieux de permanences : collèges, lycées, MJC, Centres sociaux, Espace jeunes, Accueil Solidarité Familles...
- Accueil et accompagnement réalisé par un professionnel de l'écoute.

## PAYS IS-SUR-TILLE

### PERMANENCES SUR LE TERRITOIRE

#### IS-SUR-TILLE

Lundi matin

> collège Paul Fort

lundi après midi

> service d'action sociale

#### SELONGEY

Semaines paires

Mercredi matin

> collège Champ et lumière

Mercredi après midi

> espace info services